

Image not found or type unknown



Carte de séjour Vie privée et familiale

Par **espoir1**, le **02/12/2012** à **01:21**

bonjourrn rnje suis un tunisien marié avec une française on as 2 enfants.rnj'ai eu un titre de séjour d'un an en 2011. bientôt j'ai un rendez-vous au préfecture pour la carte de résidence de 10 ans mais ma femme voulais pas venir avec moi malgré que on vivre toujours ensemble.rnest ce que je peut faire ma demande de séjour sans ma femme malgré que sa presence est obligatoire. rnmerci de me réponde